

□ COBAS



Communauté d'Agglomération

Bassin d'Arcachon Sud

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON SUD (COBAS)

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024

Conformément à l'article L2311-1-1 du CGCT

INTRODUCTION

Crée en 2001, la COBAS regroupe 4 communes du Sud Bassin – Arcachon, La Teste-de-Buch, Gujan-Mestras et Le Teich – pour un bassin de population d'environ 70 553 habitants (INSEE 1^{er} janvier 2024). Elle constitue l'échelon intercommunal de référence pour impulser une politique cohérente en matière de développement durable.

Territoire contrasté entre zones urbanisées, littoral, forêts et espaces naturels remarquables, la COBAS est confrontée à des enjeux environnementaux, sociaux et économiques majeurs. La forte attractivité touristique, la pression foncière et les aléas climatiques imposent une gouvernance volontariste, capable de concilier préservation du cadre de vie et adaptation aux défis contemporains.

Les compétences exercées par la COBAS structurent l'ensemble des axes de ce rapport : de la gestion durable des ressources naturelles à l'inclusion sociale, de la planification urbaine à la sensibilisation citoyenne, en passant par la transition énergétique et l'appui aux mobilités. Ce document reflète ainsi la capacité de l'Agglomération à mobiliser l'ensemble de ses politiques publiques et services en faveur d'un développement équilibré et soutenable, au service de ses habitants et des générations futures.

Chaque année, la COBAS présente un rapport sur la situation en matière de développement durable, conformément à l'article L2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce document vise à valoriser les actions menées par la Collectivité en lien avec les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030, et à démontrer la cohérence entre ses politiques publiques et sa stratégie de transition écologique et solidaire.

Obligatoire pour les collectivités de plus de 50 000 habitants, ce rapport constitue également un exercice de transparence démocratique, de pilotage stratégique et d'amélioration continue des politiques publiques locales.

Pour 2024, le rapport s'organise autour de **six axes** déclinés en actions concrètes portées par les Pôles et partenaires économiques de la COBAS.



□ **AXE 1 : GESTION DURABLE DES RESSOURCES ET DE LA BIODIVERSITÉ**

La gestion responsable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité sont au cœur des engagements de la COBAS. En 2024, la Collectivité a intensifié ses efforts pour moderniser ses infrastructures, améliorer la performance environnementale de ses réseaux et favoriser une gestion raisonnée de la ressource en eau.

La modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement entamée en 2022 met l'accent sur la réduction des fuites et l'optimisation énergétique cette année. Le déploiement du télerelevé, avec 47 000 compteurs intelligents installés et plus de 2 200 répéteurs opérationnels, permet un **suivi en temps réel des consommations et une réduction significative des fuites**. Cette démarche est complétée par la pose de sondes acoustiques, de capteurs sur les poteaux incendie et de capteurs de qualité d'eau, renforçant la **surveillance du réseau d'eau potable**. La COBAS a poursuivi son programme de **renouvellement des canalisations**, avec près de 4 km de réseaux remplacés, en majorité en fonte ductile, matériau durable par excellence. Les partenariats avec le SIBA et les gestionnaires d'espaces naturels sont essentiels et ont permis de mieux coordonner ces actions.

La COBAS poursuit l'élaboration de son Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), outil stratégique essentiel pour **anticiper, planifier et sécuriser l'alimentation en eau sur le long terme**. Le Schéma Directeur constitue un levier fondamental de développement durable, en ce qu'il permet d'optimiser les infrastructures et les investissements publics à moyen et long terme ; de préserver les ressources en maîtrisant les prélèvements ; d'assurer l'équité territoriale en matière d'accès à l'eau ; et de renforcer la résilience du territoire face aux risques de tension hydrique.

Concernant le traitement des déchets, la Collectivité a franchi un cap pour augmenter le taux de valorisation. En 2024, la COBAS a **mis en place une collecte séparative des Biodéchets** au sein des résidences du territoire et auprès des professionnels producteurs de Biodéchets avec l'ajout d'une collecte en porte à porte dédiée, confiée à un prestataire de service : 637 bacs ont été distribués, 42 abris-bacs ont été implantés et 5 300 bioseaux ont été offerts lors de sensibilisations en porte à porte pour près de 350 résidences. Ces Biodéchets sont valorisés en biogaz et fertilisant naturel par méthanisation. 642 composteurs ont également été distribués aux habitants de maisons individuelles afin de poursuivre le compostage individuel et ainsi son action de **réduction des déchets « ultimes »**.

Quelques chiffres clés :

47 000 compteurs intelligents
4 km de réseaux de canalisations remplacés

350 résidences équipées pour le tri des Biodéchets
637 bacs déployés, 42 abris-bacs implantés, 5 300 bioseaux distribués
642 composteurs mis à disposition chez les particuliers (425 en bois, 217 en plastique)

Toutes ces actions renforcent la capacité de la COBAS à conjuguer sobriété, efficience et préservation de l'environnement.

□ **AXE 2 : MOBILITÉS ET AMÉNAGEMENTS RESPONSABLES**

La COBAS agit pour un territoire plus sobre, plus accessible et mieux adapté aux nouveaux usages. En 2024, elle a mis en œuvre plusieurs projets structurants visant à promouvoir des déplacements doux et améliorer le cadre de vie urbain.

L'année 2024 a été un moment important dans le développement des mobilités douces avec la **réalisation de la piste structurante du Boulevard Louis Lignon**. Longue de plus de 2km, financée par la COBAS, elle vient compléter le réseau cyclable existant sur la commune de La Teste-de-Buch. Les pistes sont toutes réalisées en collaboration étroite avec les communes et s'articulent dans une logique de désenclavement touristique, de résorption des discontinuités cyclables et de continuité des parcours domicile-travail / établissements scolaires.

Les travaux de réhabilitation de l'Avenue de l'Europe à La Teste-de-Buch (ZAE) ont également permis la création d'un double sens de circulation, la sécurisation d'un carrefour stratégique et l'aménagement d'une piste cyclable continue. Cette opération a intégré des LED basse consommation, des travaux importants de récupération des eaux de pluie, des matériaux recyclés pour les enrobés et une charte de chantier à faible impact environnemental.

De manière complémentaire, les Allées Le Nôtre, Mansart et Perrault (ZAE) à Gujan-Mestras ont été réaménagées avec **une logique d'apaisement de la circulation (zones à 30km/h), de respect des normes PMR et de réduction des consommations énergétiques via des équipements modernes et sobres**.

En matière de gestion des déchets, la COBAS a poursuivi **l'extension de la collecte par apport volontaire**, avec l'installation de 33 conteneurs enterrés ou semi-enterrés sur 7 sites stratégiques (campings, résidences, complexe sportif). Ce mode de collecte améliore la sécurité des agents et présente une meilleure intégration paysagère. **Il a également pour objectif de réduire la fréquence des tournées, et donc les kilomètres parcourus et les nuisances sonores associées.**

Dans cette logique de **sobriété logistique**, un nouvel équipement de transport des déchets inertes a été mis en service à la déchèterie des professionnels. La remorque acquise permet de doubler la charge transportée (20 tonnes contre 10 auparavant), réduisant ainsi de 50 % le nombre de trajets et évitant environ 7 000 km de circulation annuels.

Quelques chiffres clés :

Mobilités

Plus de 2 millions de voyages en Bus Baïa
15 000 personnes transportées via le TAD Senior
9.57 km de pistes cyclables réalisées

Déchets

33 points d'apports volontaires sur 7 sites stratégiques pour un investissement de 445 000€
7 000 km de moins parcourus grâce à une capacité de transport doublée

L'ensemble de ces actions renforce la transition vers un territoire plus durable et adapté aux besoins de ses usagers.

□ **AXE 3 : COHÉSION SOCIALE ET INCLUSION**

Favoriser l'égalité des chances, soutenir les publics fragiles et renforcer les solidarités territoriales sont des objectifs clés de l'action de la COBAS. En 2024, plusieurs dispositifs ont été consolidés ou développés afin de répondre aux besoins des populations vulnérables, améliorer l'accès aux droits et renforcer le lien social.

L'accueil des enfants en situation de handicap au sein de Bassin Formation et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de la COBAS à La Hume (ALSH) a été poursuivi avec la mobilisation de 10 agents spécialisés parmi 51 animateurs, permettant à 31 enfants de bénéficier d'un accompagnement adapté pendant les vacances scolaires. Une formation interne a également été dispensée aux agents des 4 communes membres, accompagnant le public ayant des troubles psychiques.

L'engagement de la Collectivité en faveur de la jeunesse se traduit par son soutien actif à la Mission Locale, Habitat Jeunes et aux espaces jeunesse communaux, véritables leviers d'accompagnement vers l'autonomie. Le dispositif "Chèque Formation COBAS" a également permis à 97 jeunes en recherche d'emploi de **bénéficier d'un soutien financier pour accéder à des formations qualifiantes ou préparatoires à l'emploi**. Pour faciliter l'accès à la formation et soutenir l'insertion professionnelle des jeunes sur le territoire, un parcours de formation BAFA a été proposé et mis en place pour ceux qui souhaitaient s'engager et ainsi répondre au déficit d'animateurs dans les structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Concernant l'Habitat, 69 projets (rénovation énergétique, adaptation, etc.) ont été accompagnés par la COBAS et son AMO (SOLIHA) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). 13 chantiers de travaux de rénovation énergétique et 23 travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ont été achevés. Cinq de ces logements étaient dits « passoires énergétiques ». Ces projets ont été financés entre 72% et 79% par des subventions publiques. Cette opération permet à la fois de **lutter contre la dégradation du parc ancien, d'améliorer les performances thermiques des logements, de favoriser le maintien à domicile des aînés ou personnes en situation de handicap et de soutenir le pouvoir d'achat des ménages modestes**.

Afin de **soutenir l'activité des structures locales de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**, la COBAS poursuit ses collaborations pour l'entretien des vêtements de travail, la gestion des jardins et a également collaboré sur un projet de réemploi textile plus exceptionnel avec Fringuette, association œuvrant pour le réemploi des textiles et l'insertion professionnelle. Les pantalons, vestes et tee-shirts en fin de vie des agents de collecte de la COBAS ont été transformés en pochettes, sacs à dos et étuis de téléphone offerts aux participants des animations de sensibilisation. Des bobs ont également été conçus pour habiller nos agents ainsi que des poufs pour meubler nos stands de sensibilisation au « Zéro Déchet ».

Quelques chiffres clés :

Inclusion

10 animateurs spécialisés recrutés pour accompagner 31 enfants en situation de handicap
12 jeunes formés au BAFA pour travailler dans les structures de loisirs du territoire

Habitat

13 chantiers de rénovation énergétique accompagnés et achevés
23 travaux d'adaptation (à la perte d'autonomie) accompagnés et achevés

ESS

L'ADAPEI Gironde, et plus particulièrement l'ESAT d'Audenge, assure le lavage des équipements de protection individuelle « haute visibilité » et d'autres vêtements de travail des agents de la Collectivité suite à la notification d'un accord-cadre à bons de commande.

L'association ESSOR A.I. réalise la prestation d'entretien (nettoyage) du bus solidaire et celui de l'ALSH tout au long de l'année. Des petites fournitures de bureau sont régulièrement approvisionnées auprès d'entreprises adaptées notamment LE VERDIER ou L'ARTISANERIE.

Ces actions illustrent la volonté de la COBAS de garantir une cohésion sociale effective et de placer la solidarité au centre de sa stratégie territoriale.

AXE 4 : TRANSITION ÉCONOMIQUE ET EMPLOI LOCAL

En 2024, la COBAS a renforcé son action en faveur d'une économie territoriale plus innovante, solidaire et responsable. L'ensemble des dispositifs mis en place a permis d'accompagner l'activité des entreprises, de favoriser l'emploi local et de structurer des pratiques d'achat public plus durables.

La « cellule emploi » du Pôle Économique de la COBAS a suivi 189 personnes éloignées de l'emploi, avec un accompagnement renforcé pour 148 d'entre elles et un reclassement effectif de 48 personnes. Les permanences délocalisées dans les quartiers ont permis d'aller à la rencontre des publics dits "invisibles", souvent non accompagnés par les acteurs traditionnels de l'insertion. Les « Rendez-Vous de l'Emploi » ont également permis de mettre en relation employeurs et demandeurs d'emploi lors de journées dédiées.

Par ailleurs, le soutien à l'innovation locale s'est concrétisé grâce à l'événement "La COBAS'Innovation" et à l'accompagnement de 16 entreprises en 2024, représentant plus de 119 emplois. 4 start'up à fort potentiel ont été récompensées grâce à l'Appel à Projets Start'up innovantes COBAS 2024 lancé par la COBAS et bénéficiant d'un hébergement et d'un accompagnement personnalisé. La COBAS a également accueilli 2 entreprises qui ont rejoint le Pôle Économique de la COBAS par l'intermédiaire du comité d'agrément et qui se sont particulièrement distinguées par leur engagement en faveur du développement durable et de l'inclusion. : CYCLEZEN qui travaille sur le recyclage des serviettes périodiques et SONIPAAC qui a inventé un caisson en bio matériaux composites permettant de réduire le bruit des générateurs extérieurs des pompes à chaleur.

L'agence de développement économique BA2E, financée et gouvernée par les 3 Intercommunalités, la COBAS, la COBAN et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, et portée juridiquement par la COBAS, a accompagné près de 200 entreprises ou porteurs de projets seulement sur le territoire de la COBAS, dont 24 dossiers innovants. Une trentaine d'actions, comme l'organisation d'ateliers, petits-déjeuners, rencontres, salons, animations des filières ont complété le soutien au tissu économique local.

- En matière de commande publique, la COBAS a fait progresser **l'intégration de critères responsables dans ses marchés** : 42 marchés notifiés comportaient des clauses environnementales, et 3 intégraient également des clauses sociales. Ce mouvement traduit une volonté de flécher la dépense publique vers des prestataires engagés, en lien avec les objectifs de la loi Climat et Résilience.

Le service Commande Publique s'est également pleinement investi dans la **dématérialisation des procédures et des réponses à tous les courriers reçus** dans le cadre de l'exécution des marchés publics ou des accords-cadres (élaboration des signatures ; envoi pour notification). De même, la numérisation des archives de la Commission de Sécurité, confiée à une entreprise adaptée (GESTFORM), permet quant à elle d'améliorer l'accès à l'information, de libérer de l'espace physique et de soutenir l'emploi protégé.

Enfin, fin 2024 **la fibre optique était déployée sur plus de 95% du territoire** de la COBAS permettant aux habitants et entreprises de bénéficier d'un débit d'au moins 100 Mbit/s et ainsi de pouvoir accéder aux nouveaux usages, y compris ceux liés à la Smart City.

Emploi-Insertion

189 personnes éloignées de l'emploi accompagnées
148 personnes suivies régulièrement ; 48 personnes réinsérées

Économie

16 entreprises (119 salariés) accompagnées par le Pôle Économique de la COBAS
200 entreprises ou porteurs de projets accompagnés par l'agence BA2E, dont 24 dossiers innovants

Commande Publique

42 marchés publics incluant des clauses environnementales, 3 avec des clauses sociales
60 500 prises optiques posées, soit 95% du territoire fibré

Par cette action conjuguée en faveur de l'emploi, de l'innovation et de l'achat responsable, la COBAS affirme sa volonté de construire une économie territoriale cohérente avec les enjeux du développement durable.

AXE 5 : ÉDUCATION, CULTURE ET CITOYENNETÉ

La COBAS poursuit ses actions d'éducation et d'initiation au développement durable auprès de tous les publics. Ces actions visent à inscrire les usagers dans une culture partagée du vivant, du climat et du bien commun. En accompagnant les professionnels, en sensibilisant les plus jeunes aux enjeux de la transition, en soutenant la Santé Mentale et en modernisant les outils de l'enseignement culturel, la COBAS renforce les compétences citoyennes et l'accès de tous à une culture et une éducation de qualité.

En 2024, la COBAS a poursuivi sa politique culturelle au travers du Réseau des Médiathèques, véritables lieux de sociabilisation, de culture, de formation et de loisirs accessibles à tous, et du Réseau des Écoles et Conservatoires de Musique : Music'COBAS. Elle continue de coordonner des événements grand public tels que les « Nuits de la Lecture », « Partir en livre » et finance les projets pédagogiques musicaux « Opus Bassin ». Elle accompagne les acteurs du secteur culturel en organisant des journées professionnelles comme le séminaire de rentrée des enseignants des Écoles et Conservatoires de Musique, et des ateliers participatifs réunissant bibliothécaires et partenaires. Afin de faciliter la coordination des 56 enseignants et ainsi harmoniser l'organisation, la COBAS a mis en service un logiciel de gestion unique pour les Écoles et Conservatoires de Musique.

- Le service Prévention et tri des déchets a quant à lui pu **sensibiliser plus de 1 700 enfants au tri, à la réduction des déchets et à la consommation responsable** grâce aux interventions menées dans les écoles, les centres de loisirs mais également sur les plages du territoire. Les animations ont été adaptées à chaque tranche d'âge avec des outils pédagogiques interactifs et ludiques. Même les plus petits sont éduqués aux bienfaits du réemploi en favorisant l'utilisation de matériel de récupération lors des ateliers d'activités manuelles à l'ALSH.

L'organisme de formation Bassin Formation s'engage lui aussi à **éveiller les apprentis aux enjeux du développement durable**. Le centre de formation s'est équipé d'aménagements ludiques pour favoriser le ramassage des mégots, une pompe à chaleur couvre désormais l'ensemble des besoins en chauffage du centre et le tri des Biodéchets a été mis en place au sein du restaurant pédagogique et intégré au programme scolaire.

Plus de 4 900 adultes ont également été sensibilisés aux abords des différentes permanences d'échanges : marchés, animations en résidences, en déchèteries, cérémonies des nouveaux arrivants, etc. La COBAS s'engage aussi à accompagner les professionnels du territoire, à travers des diagnostics personnalisés et des propositions de solutions concrètes pour mieux trier, réduire et valoriser leurs déchets en fonction de leurs spécificités d'activité.

Conseil Local de Santé Mentale

4 évènements gratuits organisés lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale

190 participants (160 grand public, 30 professionnels et élus, 19 partenaires mobilisés)

15 personnes formées aux Premiers Secours en Santé Mentale

Culture

3 782 nouveaux inscrits en 2024 au Réseau des Médiathèques

53 000 visites sur le portail du Réseau des Médiathèques

+13 334 prêts de documents en médiathèques par rapport à 2023

11 projets relevant du programme « Opus Bassin » du Réseau Music'COBAS

Réduction des déchets

6 600 personnes sensibilisées à la réduction et au tri des déchets

150 animations de sensibilisation à réduction et au tri des déchets

75 professionnels accompagnés dans l'optimisation de la gestion de leurs déchets

Ainsi, la COBAS agit sur plusieurs leviers éducatifs et culturels pour favoriser un territoire apprenant, inclusif et responsable.

AXE 6 : STRATÉGIES TERRITORIALES ET FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les outils stratégiques et les leviers financiers sont essentiels à la transition écologique. En 2024, la COBAS a consolidé sa capacité à planifier, évaluer et financer la transition écologique à travers plusieurs démarches intégrées, innovantes et structurantes.

Le Budget Vert, méthode d'évaluation environnementale des dépenses budgétaires, a été poursuivi en interne. Il permet d'identifier la part du budget contribuant positivement ou négativement à l'environnement, d'améliorer le pilotage des politiques publiques et d'orienter les choix d'investissement vers des projets à impact environnemental favorable.

La COBAS a mobilisé des subventions européennes (programme FEDER-FSE) et régionales, notamment pour les aménagements cyclables, les équipements de traitement des déchets ou la rénovation énergétique (Fond Vert, ADEME, DETR, DSIL). Ces cofinancements ont permis **d'alléger la part autofinancée tout en accélérant la mise en œuvre des projets**.

- Parallèlement, la Collectivité a engagé une démarche de planification territoriale intégrée. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) a été révisé pour intégrer les objectifs de sobriété foncière et de performance énergétique, tandis que le Projet Alimentaire Territorial (PAT) en cours de finalisation avec le Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre mobilise les acteurs locaux autour d'une alimentation plus locale, saine et résiliente.

Engagée de longue date dans la réduction de son empreinte environnementale, la COBAS a adopté en 2024 un nouveau Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) couvrant la période 2024–2029. Ce document stratégique fixe le cap des actions à conduire pour **prévenir la production de déchets à la source**, conformément aux objectifs nationaux et européens de transition vers une économie circulaire. L'objectif principal de la COBAS vise une réduction de 15 % des déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici 2029, soit une production moyenne de 592 kg/habitant/an, contre 697 kg/hab en 2010. Cette trajectoire implique une diminution annuelle moyenne de 10,7 kg/hab.

La COBAS a également mis en place la nouvelle filière REP (Responsabilité Elargie des Producteurs) PMCB « Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment » sur l'ensemble des déchèteries des particuliers. Désormais, les usagers sont invités à trier davantage les déchets déposés avec notamment le tri du plâtre, des menuiseries vitrées et des plastiques rigides. Cela a conduit à une réduction significative des déchets non valorisables d'environ 35 %.

Quelques chiffres :

Financement

90 000 € de fonds européens (50 000 € pour l'ALSH et 40 200 € pour la Micro-Folie)
13,3 M€ de budget vert dont 101 054€ pour la rénovation énergétique de Bassin Formation

Stratégie territoriale

Réduction de 35% des déchets non valorisables déposés en déchèterie en 2024
Objectif 2029 : réduction de 15 % des déchets ménagers et assimilés (592 kg/habitant/an)

Ces actions démontrent la volonté de la COBAS de s'appuyer sur des outils robustes, partagés et évolutifs pour piloter une transition ambitieuse, cohérente et soutenable dans la durée.

CONCLUSION

Le rapport Développement Durable 2024 met en évidence la mobilisation de l'ensemble des Pôles et des Services de la COBAS pour répondre aux défis du Développement Durable, en inscrivant leurs actions dans une logique de sobriété, d'innovation et de solidarité territoriale.

Les six axes structurants de ce rapport témoignent de la transversalité de la démarche engagée, articulant gestion responsable des ressources, mobilités durables, inclusion sociale, développement économique, éducation citoyenne et planification stratégique. La diversité des projets conduits confirme la volonté de la collectivité de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue, fondée sur l'évaluation partagée, l'implication des acteurs locaux et la recherche de financements adaptés.

La COBAS affirme ainsi son ambition de construire un territoire résilient, attractif et soutenable, capable de répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. Ce rapport constitue une base de dialogue et d'orientation pour renforcer, année après année, la cohérence de l'action publique locale au service d'une transition écologique juste et partagée.